



## Agents des trésoreries hospitalières

-

### Loi Pass sanitaire liberticide

-

## HALTE À LA DÉLATION !!

Le Conseil Constitutionnel vient de valider, dans les grandes largeurs, la loi liberticide dite « Loi Pass Sanitaire », celle-ci demandant, entre autres, la vaccination obligatoire pour tous les personnels travaillant dans un service hospitalier.

Concernant les agents des finances publiques travaillant dans les trésoreries hospitalières sises au sein des hôpitaux, ceux-ci devront donc, dès lundi, être en mesure de présenter soit :

- leur certificat de vaccination totale,
- un test PCR négatif toutes les 48 heures,
- certificat médical de contre-indication à la vaccination,
- Covid récent de moins de 6 mois (avec certificat médical).

À défaut de pouvoir justifier, auprès de leur chef de service, du respect de ces obligations, ce dernier doit refuser à l'agent l'entrée dans la trésorerie ; cette obligation concerne aussi les télétravailleurs (de 1 à 5 jours) alors qu'ils ne sont pas présents dans les locaux : c'est de l'obligation vaccinale déguisée.

La CGT a toujours considéré que la vaccination généralisée est le meilleur moyen de vaincre définitivement la COVID, mais nous dénonçons la méthode : au lieu de faire de la pédagogie, de mettre en avant les avantages de la vaccination, d'être transparent sur les faibles effets secondaires, le président Macron et ses sbires du gouvernement se sont lancés dans une politique arbitraire plutôt que régler les problèmes d'accès aux vaccins pour le plus grand nombre. Ils préfèrent contraindre à la vaccination plutôt que convaincre.

Il est, par ailleurs, inacceptable de demander aux chefs de services ou aux responsables RH, de faire la police. Ce n'est pas leur rôle.

De plus, en opposant vaccinés et non-vaccinés, le gouvernement ne fait que créer des tensions entre les agents et cherche à nous faire payer cette crise dont sa gestion catastrophique est la seule responsable.

Enfin, alors que tous les agents de la Trésorerie hospitalière de Niort seront vaccinés avant le 15 septembre, ils dénoncent l'inflexibilité de la direction locale : pas de télétravail autorisé sans test, en attendant leur Pass... alors que dans le même temps, la direction de l'hôpital de Niort tolère les soignants sans tests jusqu'au 15 septembre.

Cette intolérance de la Direction doit être dénoncée, car nos collègues auront leurs Pass vaccinal dès début septembre.